

<p style="text-align: center;"><b>COMPTES RENDUS de SÉANCES</b> <b>du CONSEIL MUNICIPAL</b></p>
---

## **Séance du 24 mai 2013**

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de :

Marie-Claire Lacau qui donne procuration à Mathias Martell

Jean Sépé qui donne procuration à Michel Corsini

Yves Péré (excusé)

Cristel Mouré (absente)

Secrétaire de séance: Michel Corsini

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 16 avril 2013 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT

Les procès-verbaux des séances des 28 mars 2013 et 12 avril 2013 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

### **1- Location local boulangerie**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer un bail dérogatoire d'un an, avec possibilité au bout de cette année, de l'obtention d'un bail commercial, en faveur de M. et Mme Ramirez, nouveaux boulangers. Le prix du loyer reste inchangé.

### **2- Subventions**

Une subvention de 2.500 € est allouée à la nouvelle équipe de football dénommée Entente du Piémont, afin de démarrer ses activités.

### **3- Questions diverses**

La maison appartenant à M. Bolzinger étant à vendre, le Conseil Municipal ne désire pas préempter.

M. Théaux ayant effectué certains travaux dans l'appartement qu'il occupe avec sa famille bénéficie en contrepartie d'un mois d'exonération de loyer.